



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/361
16 septembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
Point 93 de l'ordre du jour provisoire*

QUESTION DU TIMOR ORIENTAL

Rapport intérimaire du Secrétaire général

1. Depuis que j'ai fait rapport à l'Assemblée générale à sa cinquantième session en 1995 (A/50/436), j'ai convoqué deux séries de pourparlers entre les Gouvernements indonésien et portugais dans le cadre de la poursuite de ma mission de bons offices sur la question du Timor oriental. La septième série de pourparlers depuis 1992 s'est tenue avec le Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, M. Ali Alatas et le Ministre des affaires étrangères du Portugal, M. Jaime Gama à Londres le 16 janvier 1996 (voir communiqué de presse SG/SM/5875). Celle-ci a été suivie par la huitième série, qui s'est tenue à Genève le 27 juin 1996 (voir communiqué de presse SG/96/5 du SINU/Genève).

2. Lors des deux réunions, les Ministres ont discuté l'application des déclarations du Président adoptées par consensus à la cinquante et unième et à la cinquante-deuxième session de la Commission des droits de l'homme, dont l'importance a été reconnue. Lors de la septième série de pourparlers, les Ministres se sont félicités de la visite que le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. Jose Ayala-Lasso, a effectuée à Jakarta et au Timor oriental en décembre 1995 et au cours de laquelle il a eu des discussions approfondies avec les représentants officiels du Gouvernement indonésien au sujet de la situation des droits de l'homme au Timor oriental.

3. Les deux Ministres des affaires étrangères ont tenu des discussions approfondies sur les questions de fond qui avaient été identifiées auparavant concernant un éventuel cadre visant à apporter une solution à la fois juste, d'ensemble et acceptable sur le plan international sur la question du Timor oriental. Sans préjuger de leurs positions de principes respectifs, les deux parties ont continué de participer à des discussions sérieuses et constructives, mais difficiles cependant. Ces efforts se poursuivent et ils exigeront sans aucun doute de la patience et de la persévérance pour aboutir.

* A/51/150.

4. La neuvième série de pourparlers se tiendra le 21 décembre 1996 à New York. Entre-temps, mon Conseiller spécial, M. Ismat Kittani, dirigera les discussions qui se dérouleront à New York entre les Représentants permanents des deux Gouvernements auprès de l'Organisation des Nations Unies. Dans le cadre de ces efforts, j'ai continué de consulter des personnalités du Timor oriental d'obédiences politiques diverses.

5. Poursuivant le processus utile démarré en 1995, j'ai facilité une deuxième réunion du dialogue entre représentants de toutes les tendances politiques du Timor oriental, qui s'est tenue du 19 au 22 mars 1996 à Burg Schlaining (Autriche). Ce dialogue, qui vise à permettre aux Timorais orientaux d'apporter une contribution à la création d'un climat favorable à un règlement de la question du Timor oriental, s'est déroulé dans les conditions convenues par les Ministres lors de la cinquième série de pourparlers, le 9 janvier 1995. Un représentant de l'Organisation des Nations Unies a participé à la réunion sans prendre part aux discussions. Les participants, qui constituaient un échantillon représentatif de l'ensemble de l'opinion politique du Timor oriental et étaient présents à titre individuel, ont adopté la "Déclaration de Burg Schlaining de 1996" dans laquelle ils ont déclaré, entre autres choses, qu'ils étaient prêts à poursuivre le dialogue. Ils ont aussi transmis aux Gouvernements indonésien et portugais une proposition visant à créer un centre culturel du Timor oriental à Dili et déclaré qu'ils accueilleraient favorablement une assistance du Portugal visant à aider à la mise en valeur des ressources humaines du Timor oriental grâce à des mesures concrètes telles que la fourniture d'un appui financier et technique à l'Université du Timor oriental et de formations pratiques aux jeunes dans tous les domaines correspondant aux besoins du peuple du Timor oriental. La Déclaration a réaffirmé aussi la nécessité de mettre en oeuvre les mesures nécessaires concernant les droits de l'homme dans différents domaines, y compris la protection des femmes, en vue de promouvoir la paix, la stabilité, la justice et l'harmonie sociale.

6. Lors de la huitième série de pourparlers au mois de juin, les deux Ministres ont examiné les propositions des participants au Dialogue et ont accepté d'aller de l'avant en procédant à de nouvelles consultations sur les propositions touchant la création d'un centre culturel et la mise en valeur des ressources humaines au Timor oriental. Ils ont aussi pris note dans une optique constructive de mon intention de faciliter, en offrant les arrangements nécessaires, une nouvelle réunion des participants au Dialogue. Je consulte à présent les parties concernant la date et le lieu de cette réunion. Je suis encouragé par l'approche positive et constructive des participants au Dialogue et par leur désir d'apporter une nouvelle contribution à la recherche d'un règlement de la question.

7. Étant donné que les Gouvernements indonésien et portugais sont toujours désireux de trouver un règlement négocié au problème, je ne doute pas que les pourparlers qui se déroulent sous mes auspices aboutiront à un règlement possible sur le long terme. La tâche n'est pas aisée et je m'appuierai sur la coopération continue des parties et sur leur volonté de faire preuve d'une plus grande souplesse en vue de permettre la réalisation de progrès et l'avènement d'une issue heureuse.